



Réparation de l'épi ouest de Port Gardian

Sur la commune des Saintes-Maries-de-la-Mer, l'épi ouest de Port Gardian assure la fonction d'ouvrage portuaire et d'ouvrage de protection contre la submersion marine et l'érosion côtière. Sa position en première ligne en fait un obstacle particulièrement exposé aux courants et aux tempêtes.

Cet épi était très détérioré, en particulier au niveau du musoir, à l'extrémité de l'ouvrage où une érosion importante des fonds a été constatée. Cette érosion augmentait les risques de désordres sur l'ouvrage et les risques de brèches en cas de tempête. Des travaux ont été réalisés sur l'ouvrage entre octobre 2023 et la fin du mois de mai 2024 afin de le consolider. Ils ont consisté en l'ajout d'une couche d'enrochement supplémentaire sur la partie centrale de l'épi, côté mer. Au niveau du musoir, la carapace existante a été retirée et remplacée par plus de 450 blocs bétons de 4m³. L'ouvrage ainsi redimensionné est capable de résister à une tempête centennale, en tenant compte de l'élévation du niveau marin de 60 cm et d'un approfondissement des fonds à 50 ans.

Les caractéristiques du chantier



Situé entre le port de plaisance et une plage fréquentée, l'emprise du chantier était très limitée.

La mise en œuvre de la fondation et de la butée de pied ont été assurées par une pelle à bras long de 120 T. Sa longueur de balancier atteint plus de 12 mètres.

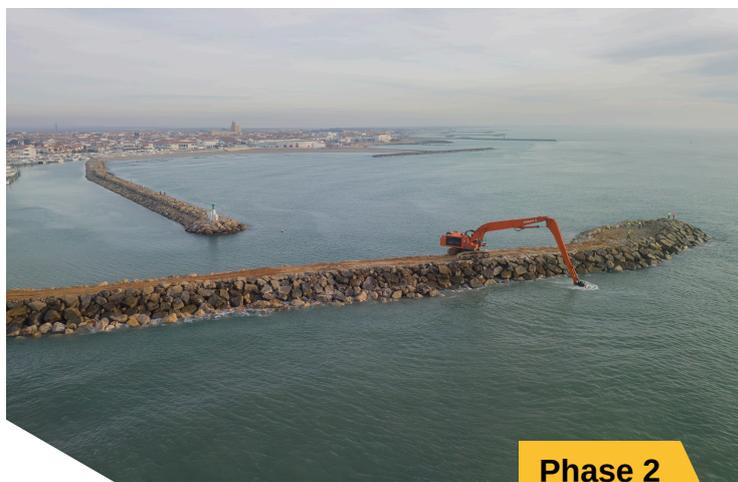
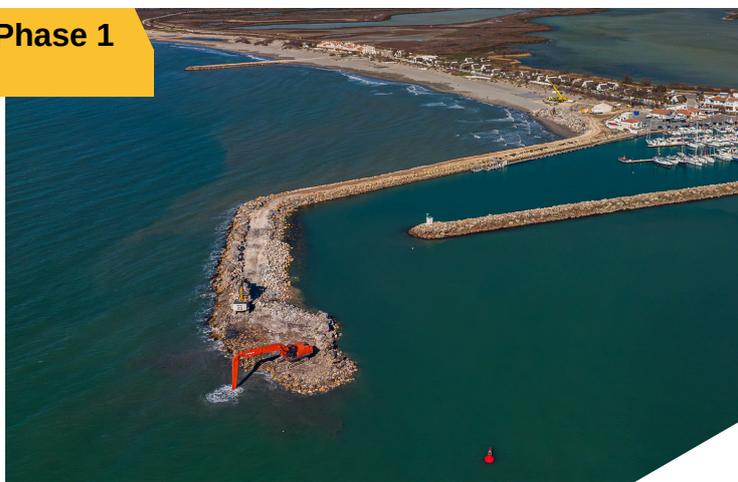


100 % des enrochements du musoir déblayés ont été classés selon leur poids et leur taille avant d'être réutilisés sur le chantier.



Plus de 450 accropodes, blocs artificiels de 4 m³ ont été ajoutés à cet ouvrage à l'aide d'une grue de 120 T, guidée par des plongeurs sous-marins.

Phase 1



Phase 2

Les travaux

Phase 1 : Aménagements préalables

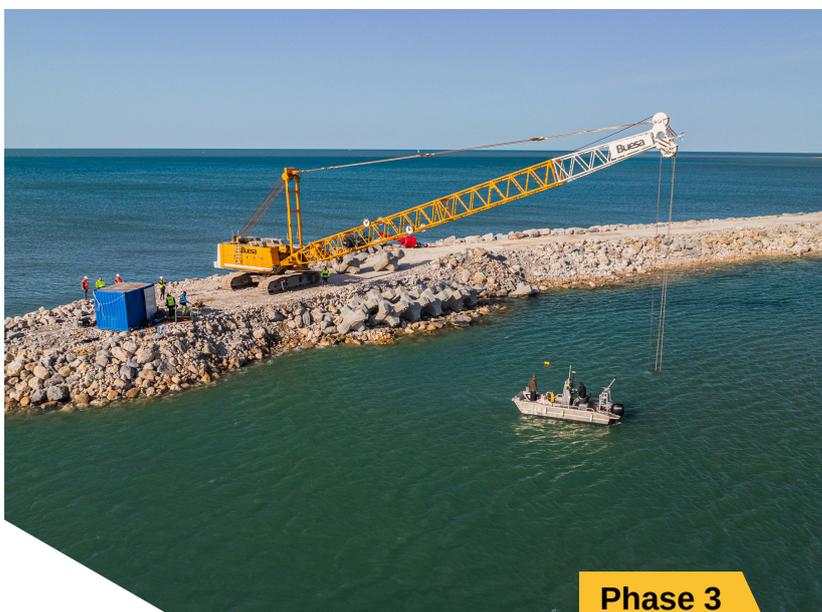
- ✓ Aménagement de l'aire de stockage en ville ;
- ✓ Élargissement de la digue et création d'une aire de retournement pour accueillir des engins de chantier de grand gabarit ;
- ✓ Déblai des blocs et abaissement de la cote sur le musoir.

Phase 2 : Travaux sur les sections centrales de l'épi

- ✓ Mise en œuvre d'une butée au pied de l'ouvrage ;
- ✓ Mise en œuvre d'une nouvelle carapace côté mer par-dessus la carapace existante.

Phase 3 : Travaux sur le musoir

- ✓ Mise en œuvre de la butée de pied ;
- ✓ Reconstitution du cœur de digue en enrochements jusqu'à la cote initiale de l'ouvrage ;
- ✓ Mise en œuvre des accropodes, blocs artificiels en zones immergées et émergés.



Phase 3

Maître d'ouvrage



Maître d'oeuvre



Groupement d'entreprises



Période de travaux

Octobre 2023 - juin 2024



Montant de l'opération

2 500 000 € H.T.



Plan de financement

49 %



30 %

12 %



9 %